

SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS

Le pape bénit la statue de la Vierge de N.-D. du Château

Jean Mangion et son premier adjoint Claude Sanchez ont obtenu mercredi une audience privée avec le pape François, au Vatican.

La statue de la Vierge Marie couronnée, conservée dans la chapelle Notre-Dame du Château, a été bénie par le pape. Le maire, Jean Mangion, avait écrit une lettre au Ministère apostolique sans trop y croire, pour solliciter un rendez-vous. Transmise au préfet du Vatican, elle a été reçue de manière favorable. Rendez-vous était donné pour une audience papale mercredi. Lundi dernier, Jean Mangion et Claude Sanchez sont alors partis pour Rome en voiture. "Nous n'avons pas choisi l'avion car nous avions peur qu'on nous casse la statue." Lors de la rencontre avec le pape, l'édile a pu brièvement présenter sa démarche et la statue qui est vénérée une fois par an à l'occasion du pèlerinage précédant l'Ascension.

"Je n'oublierai jamais cette émotion"

Chaque année, les Tarasconnais cherchent cette Vierge à la chapelle où une messe est dite en plein air, puis une procession est organisée vers l'église de Saint-Étienne-du-Grès. La procession se dirige ensuite vers Tarascon où la statue est accueillie dans la Collégiale Sainte-Marthe, où elle est vénérée pendant 40 jours, puis ramenée à Saint-Etienne-du-Grès. Après la cérémonie, Jean Mangion n'a pas caché son émotion: "Je n'oublierai jamais cette émotion sous les yeux de Notre-Dame du Château devant la ferveur de pèlerins venus du monde entier. Un homme et le pape se parlent."



La statue de la Vierge Marie a été bénie par le pape François, sollicité par le maire de la commune Jean Mangion.

/PHOTO VATICAN MEDIA

Désormais bénie, la statue pourra retrouver sa place dans la Chapelle Notre-Dame du Château dès le monument restauré. Car ce rendez-vous à Rome est aussi une étape symbolique qui s'inscrit dans un vaste programme de restauration.

Une aide nationale

Dressée sur un piton rocheux à l'est du village, la chapelle inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 1926, et lieu de pèlerinage depuis plus de 600 ans, demeure fermée au public, tout comme ses abords. Le 6 juin 2023, la foudre était venue frapper son clocher, fragili-

sant encore davantage un édifice déjà en mauvais état.

Son histoire vieille de plusieurs siècles, mais aussi son intérêt culturel et touristique certain, ont poussé les élus du village à vouloir sauver l'édifice. Début 2023, la première estimation du budget nécessaire à cette rénovation a fait apparaître le montant d'1 million d'euros.

Alors que la municipalité sollicite des financements des pouvoirs publics, Notre-Dame du Château est choisie en avril 2024 par la Fondation du Patrimoine pour faire partie des six édifices religieux de la région

et des 100 édifices français à bénéficier d'une aide nationale, grâce à une collecte de dons destinés à sa restauration.

"Quand on connaît le nombre de demandes, c'est exceptionnel. Si elle n'avait pas été choisie, nous n'aurions pas pu faire grand-chose", se réjouissait Jean Mangion.

Vendredi 25 octobre, à l'occasion d'une petite cérémonie, la convention était ainsi signée entre la municipalité et la Fondation du Patrimoine, lançant officiellement la campagne de dons avec pour objectif de récolter 150 000 euros.

N.D.